



sudposte44@orange.fr

<http://www.sudptt44.org>

<https://www.facebook.com/sudptt.loireatlantiquevendee/>

Réorg de COUËRON Ça pose question !

Décembre 2020

Quand les dirigeants de La Poste s'obstinent à mettre en place des réorganisations en pleine « Peak Période » tout le monde se dit que c'est une connerie... Pas eux ! Et ils assument pleinement les inconséquences ... Il y a quelques semaines, *Sud* est allé consulter les agents de Couëron pour savoir si on devait signer un accord local dit « *d'accompagnement social* » pour la mise en place de cette réorg. Respectant le vote du personnel, nous n'avons pas signé (*Sud* = 63.19% sur l'établissement) et demandé la réouverture de négociations. Le directeur a refusé tout net de revoir sa copie ! Quand le personnel subit depuis 1 mois la dégradation de leurs conditions de travail et se tourne à nouveau vers *Sud*, nous exigeons une audience à sa demande et les agents décideront des suites... Compte rendu

En 1^{er} lieu, le directeur tient à rappeler que *toutes les primes liées à la mise en place de la réorg seront versées sur le salaire de décembre...* En gros, c'est genre promis juré, on a tout fait bien ! Comme si cela suffisait à apaiser la colère sociale. Nous passerons donc sur le retard systématique de ces primes qui devraient arriver à la date des mises en place et dont le versement est quasi systématiquement décalé, parfois de plusieurs mois. Bref

Toute la réunion a consisté à nous expliquer que les choses ne vont pas si mal. En gros, *on se connaît depuis longtemps et on a connu avec mes adjoints des réorgs beaucoup plus difficiles que celles là avec des restes qui étaient autrement plus problématiques...* A se demander pourquoi vous vous plaignez les gens quand vous êtes réorganisés, c'est pour votre bien, alors faudrait voir à pas trop se lamenter...

Au niveau RH ? Les renforts ont été déployés depuis la bascule en terme de FSE de la plaque et de TASK Féroce mais la boîte ne pouvait pas prévoir que cette semaine il y aurait 5 absent-es pas tous et toutes prévues... Mais la situation devrait s'améliorer puisque 2 agents rentrent la semaine prochaine... Ben alors tout baigne. De 7 renforts au début, on est passé à 1 ou 2 qui se répartissent les restes vu que les autres remplacent les absent-es pas prévus... *Sud* : En clair, quels moyens vous mettez pour clarifier la situation ? On va rappeler aux agents de lisser la charge avec les encours car certains produits ne sont pas à date et peuvent être emportés le mardi etc...

Concernant les Travaux Intérieurs (TI) sous dimensionnés ? Le directeur affirme que *La plupart des QL rentrent +ou - à l'heure* et en gros, on va apprendre à tout le monde à travailler avec les bons gestes blabla... Et c'est là qu'en général tout le monde se marre quand tu bosses depuis des années et qu'on te fait comprendre que t'es pas bon... Le discours est trop souvent le même pour déstabiliser les agents, leur faire comprendre que tout peut changer sans arrêt... Toujours la même vue d'esprit qui génère un mal être au travail, un sentiment de perte de repères alors que leurs beaux discours prétendent le contraire ! Diviser pour mieux régner, c'est vieux comme le monde du travail !

Et puis pour décrédibiliser les doléances des agents, la direction nous sort ses arguments classiques...

→ *Les trafics constatés depuis la récente mise en place nous disent qu'on est déjà en dessous des traficotages calculés en 2019...* ben c'est con quand même. Au passage, merci le COVID !

→ *Le courrier/presse/PPI est en moyenne à 88%* → Fort heureusement, le trafic Colis est à +276% Ahhhh !

Sud : obligé de préciser à la direction que cette audience fait suite à une demande des agents qui attendent des résultats et/ou solutions avant de se prononcer ou non pour une grève ! Donc quels moyens ? Quelles décisions ?

- *Les casiers et donc de fait le classement du TCD ont été refaits à plusieurs reprises sur plusieurs tournées et cela va continuer (5 à 7 fois sur certaines tournées d'après...)*
- *Des ajustements seraient possibles sur les T16 et T17, ainsi que des « rééquilibrages avec la T20 » et qu'il faut accepter qu'il y a une phase d'apprentissage à chaque réorganisation... Ben voyons !*
- *La Distri Pilotée (Distridate) sera retravaillée pour que des points de distri (PDI) ne soient visités qu'1 jour sur 2...* Au revoir le service public et la qualité du J+1, c'est très à la mode façon le PDG Wahl
- *Le routage de la presse sera amélioré et revu donc...*

Puis, au cas où on n'aurait pas bien compris que tout est fait dans le meilleur des mondes, on nous réexplique que globalement « *il n'y a pas beaucoup de restes et jamais de TCD, juste quelques BAK gris et surtout en lien avec le samedi sur 2...* » Et on nous précise que « *les renforts seront ciblés à partir de la semaine prochaine sur les tournées avec restes* » (Heu, c'est normal, c'est le rôle des renforts non ?...) mais aussi que « *il y aurait encore 3 absent-es et que du coup, il restera 1 seul renfort pour le courrier parce que 2 seront concentrés sur le colis !* Alors là, évidemment, ça tourne en rond un peu cette histoire... Non mais franchement, quelle ineptie d'avoir voulu mettre une réorganisation juste avant la PEAK période ! Et la direction de dire « *De toutes façons, ce n'est jamais la bonne date pour vous la mise en place...* » Hahaha, c'est sûr que novembre avec le black Friday et juste avant Noël en décembre, ou l'été quand la moitié du personnel est absent, ce n'est pas terrible messieurs dames, mais faut croire qu'avec le persil que vous avez dans les oreilles, de toutes façons, la souffrance que ressentent les collègues a beaucoup de mal à se faire entendre !

Face à ce déni de constat, *Sud* a tenu aussi à réaffirmer :

- Un point d'alerte sur cette réorganisation et de ses conséquences quand les agents ont l'impression d'être des marionnettes à qui on s'adresse comme à des enfants !
- Un point d'alerte sur l'emport de charge trop important sur les STABY et qu'AUCUNE directive n'existe sur le fait de ne plus faire de « dépôt-relais ». La santé avant toute chose !
- Un rappel au directeur sur le paiement des heures supplémentaires qui s'impose à lui, même s'il a pris la décision de demander aux agents de rentrer à l'heure. L'employeur décide de l'organisation du travail, soit, mais TOUT dépassement horaire constaté DOIT être payé par l'employeur. Une discussion (reconnaissance contradictoire avec l'encadrant-e) se fait en fin de semaine avec l'agent mais ce n'est aucunement un tribunal ! Les agents n'ont pas à être culpabilisés, encore moins traités comme des gosses parce qu'ils et elles auraient fait plus que leurs heures ! Et cela vaut pour toute la plaque de St Herblain ! Les agents ont souvent envie de finir leur travail, plutôt que de ramener du courrier, ce n'est pas nouveau.
- Au passage, il est également bon de rappeler que travailler PENDANT la coupure méridienne revient à faire des heures supplémentaires !
- Et aussi que ce n'est pas parce que cette fameuse coupure méridienne imposée est enlevée au volontariat en ce moment (pour raison sanitaire) que les agents n'ont pas le droit à une pause de 20 mn PENDANT leur temps de travail. L'inspection du travail se fera une joie ou un devoir de revenir faire quelques constats dans nos bureaux et il serait surprenant que La Poste s'amuse trop avec ça. Tout de même, un de nos funestes anciens directeurs de la DEX 44/85 a déjà été condamné par le tribunal de Tours juste avant d'arriver chez nous, et il serait surprenant que ses successeurs s'amuse avec le feu sans se brûler les doigts à un moment !

A ce propos aussi, nous attendons avec impatience (début janvier 2021) le jugement du même directeur qui s'était permis d'embaucher des dizaines d'intérimaires pour casser la grève de Nantes Rollin et Eraudière en 2013, au lieu de mettre tous les moyens possibles dans la négociation ! Le fier à bras qui adorait les bras de fer, s'en est mordu les doigts en 2017 quand les juges de Nantes l'ont condamné ainsi que La Poste en 1^{ère} instance. Sans surprise, et certainement vexé de cette belle décision pour les grévistes, ils ont fait « appel ». Cette affaire, c'est Pinocchio professionnel contre *Sud*, et la récente audience à Rennes en cour d'appel fin novembre de cette année nous laisse penser que le sable pourrait être mouvant pour ces intouchables...

Voilà globalement les sujets abordés pendant cette réunion et les réponses apportées par la direction de Couëron. Les collègues, suite au compte-rendu fait par *Sud*, discuteront ensemble des suites à donner à leurs revendications.

Dernier info concernant les élections professionnelles de début décembre : Si la boîte voulait ou espérait voir *Sud* moins fort dans notre DSCC, ben c'est raté ! Pour rappel, *Sud* sur la DEX 44/85 aux élections CA de 2015 : 33,37% et ce scrutin de 2020 nous donne 34,96% ! Sans compter que pour les résultats hors vote cadres, *Sud* fait 41,25% des votes des employé-es et salarié-es! *Sud* félicite celles et ceux qui encouragent notre syndicalisme.

Continuons la lutte ensemble face aux projets destructeurs de La Poste.